



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 11 mai 2022

Présidence : M. Laurent Clerc

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

vu le préavis 01/2022 présenté par le Comité de direction,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

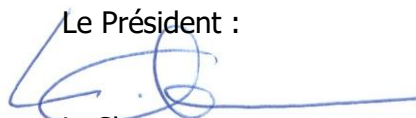
adopte

les comptes de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" arrêtés au 31 décembre
2021.

Ainsi délibéré en séance le 11 mai 2022.

Au nom du Conseil intercommunal :

Le Président :



L. Clerc

La Secrétaire :



S. Gosteli